

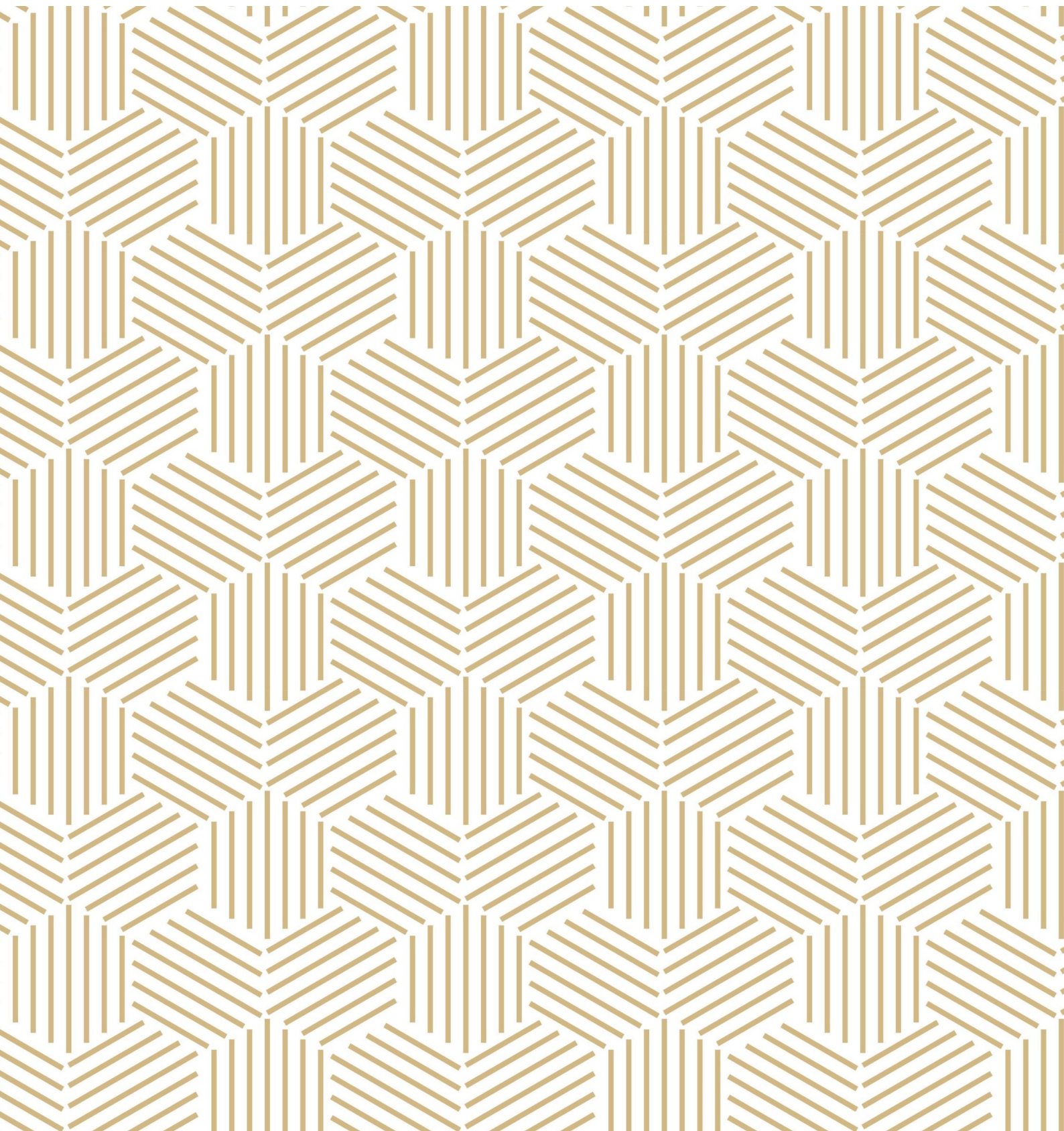
Promotion Santé Suisse



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

# Conférence des parties prenantes de **Pro&Pro**

Rétrospective 2026 (numéro 2)



# Contenu

## ÉDITORIAL

Façonner l'avenir ensemble

## POINT CLÉ

5 votes de la Conférence des parties prenantes 2026

## POULS POLITIQUE

La Suisse, lanterne rouge en matière de prévention

## ENTRETIEN

« Faire évoluer les programmes en collaboration avec les cantons, selon leurs possibilités et leurs priorités stratégiques »

## EXPÉRIENCES DU TERRAIN

Saint-Gall pense en termes de phases de vie – en collaboration avec les deux Appenzell



## ÉDITORIAL

# Façonner l'avenir ensemble

**Comment l'unité Pro&Pro peut-elle contribuer de manière encore plus efficace à créer un environnement favorable à la santé à l'avenir ? Une journée riche en perspectives variées, en questions ouvertes et en réflexions communes a permis d'apporter des éléments de réponse : la promotion de la santé ne peut réussir que grâce à la mise en réseau des acteurs.**

Le 10 septembre 2026, à l'occasion de la deuxième conférence des parties prenantes de l'unité Programmes & Projets (Pro&Pro) de Promotion Santé Suisse, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Berne des représentant-e-s de la Confédération, des cantons, du système de santé, du secteur social, du monde scientifique, du conseil, des associations professionnelles et d'autres organisations partenaires. La conférence était entièrement consacrée à une question essentielle pour le développement futur de la promotion de la santé et de la prévention : comment pouvons-nous faire évoluer le rôle de Pro&Pro et contribuer de manière aussi efficace que possible à créer un environnement favorable à la santé en

Suisse ?

La journée a été marquée par des échanges ouverts, engagés et constructifs. J'ai été particulièrement impressionné par la diversité des points de vue exprimés au cours des discussions. Des perspectives institutionnelles différentes, des expériences professionnelles variées et des attentes multiples se sont rencontrées, ont été discutées, remises en question et mises en relation les unes avec les autres.

C'est précisément cette diversité qui fait la force de notre réseau. La promotion de la santé et la prévention sont des responsabilités collectives.

Les grands défis de notre époque – de la santé psychique aux maladies chroniques en passant par les changements sociétaux et l'évolution démographique – ne peuvent pas être relevés par une seule organisation. Ils nécessitent collaboration, confiance mutuelle et la volonté de développer des solutions communes.

La conférence des parties prenantes a offert un espace précieux à cet égard. Ensemble, nous avons discuté des profils de rôles possibles et des orientations stratégiques, mis en lumière les opportunités et les défis, formulé des propositions complémentaires et réfléchi à la manière dont différents partenaires pourraient s'inscrire dans

la future orientation de Pro&Pro. Dans le même temps, des priorités ont été mises en évidence et de précieuses pistes ont été dégagées pour la poursuite des travaux stratégiques.

J'ai été particulièrement heureux de constater que les personnes participantes étaient nombreuses à vouloir non seulement exprimer leurs attentes à l'égard de Promotion Santé Suisse, mais aussi proposer leurs propres contributions et possibilités de coopération. Cela souligne que l'efficacité de la prévention et de la promotion de la santé repose sur des responsabilités partagées et assumées conjointement.

La conférence n'a pas marqué la fin d'un processus, mais constitué une étape importante. Dans les semaines à venir, les nombreux retours seront soigneusement analysés afin d'alimenter les réflexions stratégiques futures. Dans la perspective de la stratégie subséquente aux stratégies nationales MNT et Addictions, nous souhaitons nous appuyer sur les résultats obtenus pour affiner notre rôle, renforcer les coopérations et concentrer nos efforts là où ils seront les plus bénéfiques pour la population.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes participantes pour leur franchise, leurs questions critiques, leurs idées et leur engagement. La qualité des discussions a montré de manière impressionnante toute l'étendue des connaissances, de l'expérience et de la volonté d'agir présentes au sein de notre réseau.

Je me réjouis de poursuivre ce chemin avec vous.

*Jvo Schneider*



### POINT CLÉ

## 5 votes de la Conférence des parties prenantes 2026

Quel rôle l'unité Pro&Pro est-elle appelée à jouer à l'avenir, et quelles en sont les implications pour le travail des organisations qui la soutiennent ? Cinq personnes ayant participé à la Conférence des parties prenantes nous livrent leur point de vue et présentent les axes stratégiques qui leur semblent particulièrement pertinents.

Link Video: <https://vimeo.com/1239428276?fl=ip&fe=ec&share=copy>



## POULS POLITIQUE

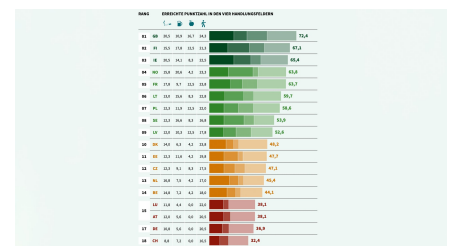
# La Suisse, lanterne rouge en matière de prévention

La Suisse est le pays qui dépense le plus au monde par habitant pour son système de santé, tout en investissant moins que la plupart des autres pays européens dans la promotion de la santé et la prévention. Alors que les primes augmentent, le moyen le plus efficace de maîtriser les coûts futurs reste inexploité. Il est temps de changer de cap.

Dernière en matière de prévention : selon le Public Health Index 2025, la Suisse occupe la dernière place parmi les pays européens. En revanche, elle se classe en tête – et même au premier rang mondial – pour les dépenses de santé par habitant. Cela signifie qu'au regard du niveau élevé de ses dépenses de santé, la Suisse n'investit pas suffisamment dans la prévention. Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne environ 3,4% de leurs dépenses de santé à la prévention. Avec 1,9%, la Suisse se situe clairement en dessous.

Mais pourquoi faut-il investir davantage

ge dans le secteur de la santé ? Les primes des caisses maladie augmentent chaque année et pèsent déjà sur une grande partie de la population en Suisse. La réponse est évidente, mais les effets prennent du temps à se faire sentir. Investir dans la prévention ne permet pas de réaliser des économies à court terme. En revanche, cela ralentit la hausse des coûts et réduit la pression sur le système de santé. Si nous n'investissons pas dans la prévention, les coûts augmenteront encore plus rapidement. La prévention contribue, quant à elle, à maîtriser les coûts.



Source : Public Health Index, AOK-Bundesverband

## De nouvelles voies pour la prévention

En Suisse, la prévention doit non seulement être renforcée, mais aussi développée. Dans de nombreux domaines, les bases légales nécessaires font toutefois défaut au niveau fédéral. De

plus, les ressources humaines au sein de l'administration et les moyens financiers alloués à la promotion de la santé et à la prévention des maladies sont insuffisants. La charge de morbidité (Burden of disease) et les coûts qui en découlent sont trop importants pour que l'on puisse rester sans agir. Il est prouvé que la prévention réduit la charge de morbidité et soulage les structures de soins.

Le Conseil fédéral reconnaît lui aussi la nécessité d'agir : dans son rapport du 25 février 2026 sur la prévention dans le domaine des soins, il souligne que le cadre juridique actuel offre certes une marge de manœuvre suffisante, mais qu'il est nécessaire de renforcer le rôle de coordination de Promotion Santé Suisse pour pouvoir l'exploiter pleinement.

### Politique et programmes

Le renforcement de la prévention bénéficie d'un large soutien politique. Le Parlement réclame depuis des années davantage de stratégie, de coordination et de ressources. Dans son postulat intitulé « Prévention efficace dans le système de santé », la conseillère aux États Flavia Wasserfallen critique notamment le fait que les projets de prévention dont l'efficacité est prouvée ne puissent généralement pas s'inscrire durablement dans la pratique faute de responsabilités clairement définies et de financement permettant d'assurer leur pérennité.

Avec ses programmes d'action cantonaux, Promotion Santé Suisse mise déjà sur une prévention et une promotion de la santé structurées et coordonnées : différents programmes d'action sont actuellement mis en œuvre dans les 26 cantons afin d'encourager les enfants, les adolescent-e-s, les jeunes adultes et les personnes âgées à pratiquer une activité physique suffisante, à adopter une alimentation équilibrée et à préserver leur santé psychique. Promotion Santé Su-

isse soutient les cantons sur les plans technique et financier dans ce domaine.

### De la lanterne rouge au peloton de tête

Comme mentionné au début, la Suisse a du retard à rattraper en matière de prévention et de promotion de la santé. Elle dispose pourtant des moyens et du savoir-faire nécessaires pour progresser. Elle devrait figurer parmi les meilleurs au monde, non seulement en matière de prestations de santé, mais aussi d'investissements dans la prévention. Pour cela, il faut avoir le courage d'explorer de nouvelles voies.

Jvo Schneider



## ENTRETIEN

# « Faire évoluer les programmes en collaboration avec les cantons, selon leurs possibilités et leurs priorités stratégiques »

Depuis des années, les programmes d'action cantonaux contribuent à renforcer la promotion de la santé en Suisse – avec des résultats tangibles. Mais comment cela va-t-il évoluer avec l'arrivée de nouveaux groupes cibles et de nouveaux thèmes ? Dans cet entretien, Silvia Steiner, responsable de projet à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), nous donne un aperçu des besoins des cantons.

Grâce aux programmes d'action cantonaux (PAC), la santé physique et psychique de la population suisse s'améliore. Promotion Santé Suisse met en œuvre différents programmes d'action en collaboration avec les 26 cantons. Quel exemple concret d'une approche qui fonctionne selon vous particulièrement bien vous vient spontanément à l'esprit – et quels enseignements les autres cantons pourraient-ils en tirer ?

Un exemple de projet soutenu dans le cadre des PAC est l'offre Femmes-Tische, déployée dans de nombreux cantons. Grâce à une approche participative et facilement accessible faisant appel à des multiplicateur-trice-s, cette offre atteint les groupes cibles par le biais de tables rondes organisées dans leur langue maternelle. Les animateur-trice-s de ces tables rondes peuvent s'appuyer sur des supports d'animation fondés sur des con-

naissances spécialisées et adaptés aux besoins des participant-e-s. Ces supports couvrent différents thèmes (alimentation, activité physique, compétences en matière de santé, éducation, médias numériques, etc.).

**Les cantons disposent d'une grande expérience et ont développé différentes approches qui ont fait leurs preuves. Que faut-il pour que ces connaissances soient davantage**

**partagées entre les cantons et que les bonnes pratiques puissent être plus facilement transposées d'un canton à l'autre ? Quel rôle Promotion Santé Suisse devrait-elle jouer à cet égard ?**

Il faut des bases scientifiques actuelles et axées sur la pratique, des évaluations, des données et un suivi à l'échelle cantonale et nationale, des ressources financières et humaines suffisantes, ainsi que des espaces d'échange sur les plans spécialisé et stratégique. Promotion Santé Suisse soutient déjà les cantons aujourd'hui en préparant et en mettant à disposition ces bases, en établissant des conditions-cadres pour la conception des programmes, en renforçant l'orientation vers les impacts et en organisant de nombreux espaces d'échange et de coopération.

**Les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées sont depuis un certain temps déjà au cœur des préoccupations des PAC. Depuis 2025, les adultes sont eux aussi davantage pris en compte en tant que groupe cible à part entière dans le cadre de programmes pilotes. Quelles expériences les cantons en tirent-ils ? Et quels sont les défis nouveaux et spécifiques auxquels ils sont confrontés ? De quel soutien supplémentaire ont-ils besoin de la part de Promotion Santé Suisse ?**

Il est encore trop tôt pour répondre définitivement à ces questions, car les cinq cantons pilotes viennent tout juste de démarrer leurs programmes et l'évaluation est encore en cours. L'un des défis consiste certainement à intégrer de nouveaux settings et de nouvelles parties prenantes pour tenir compte de cette phase de vie supplémentaire qu'est l'âge adulte. Ce travail de mise en place nécessite suffisamment de temps et de ressources.

**À l'avenir, les PAC et la Prévention dans le domaine des soins (PDS) seront davantage envisagés conjointement, et les cantons seront égale-**

**ment associés aux programmes PDS.**

Si l'on interrogeait les cantons à ce sujet, on obtiendrait une série de réponses très diverses, car la mise en œuvre de la Prévention dans le domaine des soins varie aujourd'hui considérablement d'un canton à l'autre. Certains voient un grand potentiel dans un rapprochement des deux domaines, tandis que d'autres craignent qu'ils se retrouveront en concurrence pour les ressources financières. Certains cantons n'ont jusqu'à présent eu aucune offre PDS et estiment que, faute de ressources, ils disposeront de peu de marge de manœuvre pour élargir sensiblement leurs activités à l'avenir.

C'est pourquoi il est très important de faire évoluer ces programmes en collaboration avec les cantons, en tenant compte de leurs possibilités et de leurs priorités stratégiques. Tous s'accordent toutefois sur un point : les ressources ne doivent pas être transférées de la promotion de la santé vers la PDS, car les moyens alloués à la promotion de la santé sont déjà limités aujourd'hui.

**En vue de l'orientation stratégique à partir de 2029 : qu'attendent les cantons de Promotion Santé Suisse à l'avenir ? Dans quels domaines la Fondation devrait-elle renforcer son soutien, la coordination ou la mise à disposition de savoirs, et dans quels domaines les cantons ont-ils délibérément besoin de conserver leur propre marge de manœuvre ?**

Il faudra continuer à disposer de bases scientifiques actualisées et de conditions-cadres pour le financement de programmes et de projets. Il conviendra également de prendre en compte et de traiter rapidement les nouveaux thèmes et défis étroitement liés à la promotion de la santé, tels que le changement climatique, la numérisation, les déterminants commerciaux de la santé, etc.

Il est important que la Fondation et les cantons travaillent en partenariat au développement stratégique des champs d'action, afin que ceux-ci tiennent compte des réalités cantonales et puissent être mis en œuvre par les cantons. Du point de vue de la CDS, en tant que coporteuse de la future stratégie nationale globale (consacrée à la prévention des MNT et des addictions ainsi qu'à la promotion de la santé psychique), il est également important que la Fondation aligne étroitement son orientation stratégique 2029+ avec cette stratégie nationale.



## EXPÉRIENCES DU TERRAIN

# Saint-Gall pense en termes de phases de vie – en collaboration avec les deux Appenzell

**De la petite enfance au grand âge : le canton de Saint-Gall conçoit la promotion de la santé en tenant systématiquement compte des différentes phases de vie. En collaboration avec Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures, il associe activité physique, alimentation et santé psychique dans une approche holistique. Un modèle remarquable qui relie la promotion de la santé au-delà des frontières cantonales et à toutes les phases de vie.**

Le canton de Saint-Gall possède une longue expérience en matière de promotion de la santé et de prévention. Aujourd'hui, son approche se distingue notamment par l'étroite collaboration qu'il entretient avec Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures. Les trois cantons sont étroitement liés sur les plans social et économique. De nombreuses personnes vivent, travaillent et passent leur temps libre de part et d'autre des frontières cantonales. Par consé-

quent, la collaboration entre les cantons en matière de promotion de la santé gagne elle aussi en importance.

Depuis plusieurs années, les trois cantons collaborent avec succès, notamment dans les domaines de la santé psychique et de la gestion de la santé en entreprise. Le programme d'action cantonal (PAC) commun pour la période 2025–2028 vient renforcer cette collaboration. Cela profite particulièrement aux deux petits cantons appen-

zellois. En même temps, des synergies se créent, au profit des trois cantons.

Autre particularité : la promotion de la santé n'est pas organisée par thèmes distincts, mais pensée en fonction des différentes phases de vie – de la petite enfance au grand âge. Cette approche se reflète aussi dans la vision du programme d'action cantonal commun, qui définit les orientations à long terme de la promotion de la santé dans

les trois cantons : l'objectif est que la population adopte un mode de vie sain, que les enfants, les adolescent-e-s et les jeunes adultes puissent se développer dans les meilleures conditions possible et que les personnes âgées puissent vivre de manière autonome et en bonne santé le plus longtemps possible tout en continuant à participer à la vie sociale.

### La promotion de la santé tout au long des phases de vie

Pour se rapprocher de cette vision, les thèmes de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé psychique sont de plus en plus étroitement liés dans les programmes. Cette approche repose sur le constat que ces domaines sont interdépendants et concernent les personnes à différentes phases de leur vie. De nouveaux défis, tels que les conséquences de la chaleur sur la santé, sont également pris en compte.

La stratégie « Frühe Förderung » (encouragement précoce) du canton de Saint-Gall illustre bien cette approche axée sur les phases de vie. Elle favorise le développement physique, psychique et social des enfants et mise sur la collaboration entre les professionnel-le-s de la santé, de l'éducation et du social. La conférence spécialisée « Frühe Förderung », organisée régulièrement, renforce également les liens entre les acteurs cantonaux et régionaux.

Une approche holistique est également adoptée dans le domaine du vieillissement en bonne santé. La promotion de la santé, la santé psychique, la participation sociale et l'autonomie des personnes âgées sont envisagées conjointement. Le PAC commun couvre dès lors toutes les phases de vie, de la petite enfance au grand âge.

### find help

Les personnes en quête de soutien ont souvent du mal à s'y retrouver dans le système de santé et le système social. Le répertoire numérique « find help », proposé par le Ostschweizer Forums für Psychische Gesundheit, leur offre un point de repère : il regroupe des offres dans les domaines de la santé et du social et permet aux personnes de tous âges de trouver rapidement les services dont elles ont besoin – dans plus de 20 langues. Grâce à la recherche par lieu de résidence, seules les offres accessibles depuis le domicile de la personne sont affichées. Intégré au PAC, « find help » illustre également la réussite de la collaboration entre les trois cantons de Suisse orientale.

[find help Suisse - Santé et social - Trouver de l'aide](#)

### Un groupe cible bénéficie d'une attention accrue

Les programmes d'action cantonaux à l'échelle nationale mettent l'accent sur les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées. Jusqu'à présent, les adultes en âge de travailler étaient principalement ciblés par d'autres instruments de promotion de la santé, notamment la [gestion de la santé en entreprise](#).

Avec l'ouverture des PAC aux jeunes adultes et le lancement de programmes pilotes destinés aux adultes âgés d'environ 25 à 60 ans, le champ d'action s'étend à d'autres phases de vie. Les PAC accordent ainsi davantage d'attention à un groupe de population qui n'avait jusqu'à présent été pris en compte que de manière ponctuelle, principalement en tant que personnes de référence pour les autres groupes d'âge.

Depuis 2025, les cantons de Soleure,

de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, du Tessin et de Genève mènent pour la première fois des programmes pilotes destinés à cette tranche d'âge.

Il reste à voir si le canton de Saint-Gall intégrera lui aussi davantage les adultes en âge de travailler dans le cadre du PAC. La question reste en suspens jusqu'au lancement, en 2029, de la prochaine phase des PAC. Les jeunes adultes sont déjà davantage pris en compte dans le PAC commun. Pour une approche qui envisage systématiquement la promotion de la santé tout au long des phases de la vie, cela pourrait constituer une prochaine étape de développement possible.

Veronika Boss

# MENTIONS LÉGALES

Promotion Santé Suisse

**Bureau :**

Promotion Santé Suisse  
Wankdorfallee 5  
CH-3014 Berne  
Martin.dellaValle@promotionsante.ch

**Réalisation technique et conception :**

[deinmagazin.ch](http://deinmagazin.ch)

**Rédaction :**

polsan AG  
Zeltweg 15  
8032 Zurich  
cynthia.ringgenberg@polsan.ch



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera